

Ref : CFVU2021/21-0202

CFVU DU 04 FÉVRIER 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA DIFFUSION DE L'ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE ET D'ÉTUDES PENDANT LA PÉRIODE DE FERMETURE DE L'UNIVERSITÉ AINSI QUE LA DIFFUSION D'UNE MOTION APPELANT LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET LES JURYS A PRENDRE EN CONSIDÉRATIONS CES DIFFICULTÉS DANS LEURS ÉVALUATIONS ET DÉLIBÉRATIONS.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 4 février 2021 réunie sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

MOTION :

Depuis plusieurs semaines, un dialogue social étudiant, animé par le VP étudiant, a rassemblé les associations et organisations étudiantes à propos des conditions de validation de l'année universitaire 2020-2021 à l'Université Bordeaux Montaigne. Ce dialogue s'est appuyé sur une large enquête menée auprès des étudiants de l'université (près de 4700 réponses) dont les résultats ont été présentés lors de la CFVU extraordinaire du 4 février 2021 et a débouché sur la rédaction d'une motion soumise ce même jour aux conseillers.

Après discussion, les conseillers, membres de la CFVU qui rappellent la souveraineté des jurys, souhaitent porter à la connaissance de tous les collègues, les difficultés croissantes des étudiants et les risques élevés de décrochage. Pour cela, ils appuient la diffusion de la motion portée par les organisations étudiantes et se joignent à elles afin d'appeler leurs collègues à tenir compte des difficultés multiples des étudiants par tous les moyens à leur disposition, notamment :

- en participant largement aux jurys afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle de prise en compte des difficultés individuelles des étudiants ;
- en adaptant leurs évaluations aux conditions dégradées de travail de nombreux étudiants, notamment en réduisant la quantité de travail attendue et en allongeant le temps de réalisation ;
- en ne pénalisant pas les absences des étudiants lors des enseignements (ce qui est contraire au règlement des études en toute période) et en mettant en œuvre, lorsque cela est possible, des évaluations alternatives permettant de compenser leurs absences pendant les devoirs.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA DIFFUSION DE L'ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE ET D'ÉTUDES PENDANT LA PÉRIODE DE FERMETURE DE L'UNIVERSITÉ AINSI QUE LA DIFFUSION D'UNE MOTION APPELANT LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET LES JURYS A PRENDRE EN CONSIDÉRATIONS CES DIFFICULTÉS DANS LEURS ÉVALUATIONS ET DÉLIBÉRATIONS.**

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 05/02/2021.*

Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	2
Nombre de suffrages exprimés	30
Nombre de votes pour	28
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.